

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CAPITAL IVOIRE COMPANY » en abrégé « CIC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
7ème TRANCHE, Lot 3567, Ilot 290

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CAPITAL IVOIRE COMPANY » en
abrégé « CIC »

Objet :

- Aménagement foncier
- Bâtiments et travaux publics
- Gestion immobilière et foncière
- Location et vente de biens mobiliers et immobiliers.
- Conseils, coaching et formation
- Marketing et communication
- Transport
- Livraison de colis
- Intermédiation
- Informatique et télécommunication
- Restauration
- Entretien de maisons et travaux ménagers
- Divers

La prise de participation en tous pays et, sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise ou société, nationale ou internationale, dont les activités ou l'industrie seraient similaires à celles de la présente société ou de nature à en favoriser le développement.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci – dessus définis, susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle – même que pour le compte des tiers.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
7ème TRANCHE, Lot 3567, Ilot 290

Dirigeant(s) M KONE BRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03417 du 09/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43359/GTCA/RC/2023 du 09/06/2023

